

Editorial

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **7 (1968-1969)**

Heft 29

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



7ème Année - No 29 - Mars 1969

Paraît 4 fois par an

le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

VACANCES EN SUISSE, organisées par PRO JUVENTUTE

Avis aux Parents

Comme les années précédentes, notre société se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi. Les places gratuites sont réservées avant tout aux enfants de familles totalement dépourvues de ressources (garçons et filles de 7 à 15 ans, années de naissance 1954 à 1962).

Le nombre de places gratuites réservées à notre Colonie étant limité, nous ne pourrons enregistrer les demandes de placement qu'à titre provisoire, sans engagement. **REPONDEZ AU PLUS TOT, C'EST DANS VOTRE INTERET.**

Pour les enfants invités, le nombre est illimité. Aussi, nous espérons qu'un bon nombre d'entre eux seront invités par des parents ou des amis et pourront bénéficier de l'organisation de notre convoi. Tous voyagent sous la garde de convoyeuses et les uns comme les autres seront conduits aussi près que possible de leur lieu de séjour.

Les formulaires d'inscription pourront être demandés à **Madame Ernest WAHL, 644, chaussée Romaine, à Strombeek-Bever** (tél. 78.52.27). Le délai extrême pour les inscriptions est fixé au **1^{er} avril 1969**. Il ne sera pas adressé d'autre appel que celui-ci. Le montant des frais de voyage Bruxelles-Bâle et retour sera versé avant le départ de Bruxelles. Nous examinerons avec bienveillance toute demande de réduction de ces frais. Les enfants de parents nécessiteux bénéficieront de la gratuité.

Départ : début juillet 1969. Retour : début septembre 1969.

Nous vous conseillons de répondre d'urgence à cette offre, afin qu'elle puisse être prise en considération. Aucune demande ne pourra être acceptée après le 1^{er} avril.

N.B. — Correspondance à adresser exclusivement à Mme Wahl à l'adresse ci-dessus.

Société Philhelvétique.

EDITORIAL

La Suisse artistique est en deuil. Ernest Ansermet, créateur de l'Orchestre de la Suisse romande, est mort, à l'hôpital de Genève, le 20 février, dans sa 86ème année. Avec lui disparaît l'un des Suisses de notre temps qui a le plus contribué à la réputation de son pays dans les milieux musicaux du monde entier.

Né à Vevey, en 1883, Ernest Ansermet fit ses débuts dans la vie active comme professeur de mathématiques, notamment au Collège classique de Lausanne. En 1910, déjà, il est entré dans la carrière musicale. Il prit la

direction de l'orchestre du Kursaal de Montreux, avant la guerre de 1914. Désireux de pouvoir disposer d'un ensemble de valeur, il parvint à mettre sur pied, au cours de la dernière année des hostilités, l'Orchestre de la Suisse romande qui donna, sous sa direction, son premier concert le 30 novembre 1918.

Depuis lors, malgré d'innombrables et souvent très grandes difficultés, notamment pendant les années 1929 à 1937, il réussit à maintenir et à développer cet orchestre, pour en faire l'un des ensemble symphoniques les plus fameux de notre temps.

A une époque où il était aventureux de sortir des chemins battus des grands classiques, il a osé faire interpréter par ses musiciens des œuvres considérées à ce moment comme outrageusement modernes. Ces premières auditions provoquèrent bien des remous. Il a su pourtant les faire accepter, puis apprécier. Si des compositeurs, tels que Strawinsky, Honegger, Bartok, Berg et d'autres lui doivent peut-être leurs premiers succès, les auditeurs mélomanes peuvent lui être tout aussi reconnaissants. Il a grandement élargi leur horizon musical et étendu la gamme de leurs joies artistiques.

Avec l'Orchestre de la Suisse romande, il a parcouru l'Europe, l'Amérique et même certains pays d'Asie. Partout, son passage a été marqué par des manifestations d'enthousiasme. Ils sont rares les Suisses qui bénéficient actuellement, dans le monde entier, d'un pareil prestige. Grâce aux innombrables enregistrements de ses interprétations, son souvenir survivra longtemps encore. Ecrivain, philosophe, Ernest Ansermet restera surtout le très grand musicien, dont le rayonnement personnel a influencé, pendant près d'un demi-siècle, l'évolution musicale de notre époque.

* * *

L'Ecole hôtelière de Lausanne, propriété de la Société suisse des hôteliers, vient de fêter son 75ème anniversaire. Si l'hôtellerie suisse bénéficie, à juste titre, d'une bonne renommée dans les milieux touristiques internationaux, l'Ecole hôtelière de Lausanne est reconnue partout comme l'un des meilleurs établissements de ce genre. Bien des Suisses, qui ont la chance de parcourir un peu le monde, ont été souvent agréablement surpris de trouver dans la plupart des pays, à la direction d'hôtels de qualité

Offert par



hotel

ATLANTA

7, Bd Adolphe Max, Bruxelles 1.

Retour éventuel :
2, rue Philippe-le-Bon
BRUXELLES 4

d'anciens élèves de cette école. Ceux-ci lui restent sentimentalement attachés et gardent, en plus, des impressions favorables de notre pays.

Que d'agréables rencontres de ce genre à tous les azimuts — selon la dernière expression consacrée — notamment en Grèce, en Egypte, en Libye. Même dans une petite station perdue au pied des Andes sud-américaines, une sympathique découverte fut celle d'un couple d'hôteliers franco-chilien, redevables de leur union aux cours suivis en commun à cette Ecole hôtelière de Lausanne. C'est dire que celle-ci est universelle dans son enseignement et féconde dans ses résultats!

A l'heure actuelle, l'art de l'hôtelier doit sans cesse s'adapter à la rapide et constante évolution des goûts des touristes. Pour mieux faire, il devrait les prévenir. C'est sans doute dans cette direction, qu'en plus de l'étude de toutes les questions techniques et pratiques indispensables à l'exercice efficace de leur profession, que cette Ecole s'efforcera de préparer ses élèves au cours des prochaines 25 années qui lui permettront d'atteindre son premier siècle d'existence.

* * *

La lecture des pages sportives de la presse suisse a été, au cours de février, plus reconfortante que les semaines précédentes. Les skieurs suisses semblent remonter la pente... parce qu'ils la descendent avec plus de maestria. Même dans la presse étrangère quelques noms de skieurs et skieuses suisses ont figuré en tête de colonne.

Les Anneroesli Zryd, Andreas Sprecher, Jos Minsch, Jean-Daniel Daetwyler, Dumeng Giovanoli, Edmund Bruggmann, Hans Schmid, pour ne citer que ceux-ci, ont remporté des victoires, dans diverses disciplines, sur les pistes neigeuses suisses et étrangères. Il était temps. On ne peut malheureusement pas prétendre que le sport suisse s'est distingué de façon particulièrement brillante, au cours de ces dernières années. Et pourtant, surtout pour la saison d'hiver, les exploits de nos sportifs font partie intégrante d'une propagande bien comprise. On ne devrait pas oublier que c'est vraisemblablement les seuls éléments qui permettent au public étranger d'apprécier la valeur de l'enseignement du ski dans nos stations.

Be

UN SUISSE A L'ETRANGER !

A Bruxelles un accueil suisse !... et pour mieux le réaliser au profit de ses clients, l'hôtel ATLANTA, situé en plein centre des affaires, investit chaque année environ 3 millions de francs belges dans son infrastructure. A part cela les chefs de départements se perfectionnent en prenant part au séminaire organisé par la Soc. Suisse des Hôteliers à Berne!

Les toutes dernières réalisations sont : l'installation de la radio et prise de TV dans chaque chambre ainsi que la mise en service d'un poste de téléphone dans chaque chambre qui permet de téléphoner directement dans l'agglomération bruxelloise sans délai et **sans frais** (système direct-dial phone). De même dans les salles de bain entièrement renouvelées (en marbre) un poste de téléphone est installé. Le programme dans un proche avenir : ajouter dans une extension vers la rue Neuve 60 chambres avec salles de bain, un restaurant panoramique sur le toit et un ascenseur (pour 10 pers.) ultra rapide.

La transformation des salons de réception qui est déjà réalisée dans notre salon Argent, exécutée par l'artiste Landyjt en collaboration avec l'architecte Veranneman sera terminée en 1969.

En outre pour animer les week-ends à Bruxelles, l'hôtel ATLANTA a mis en route un programme en trois points :

1. Forfait de 2 jours en demi-pension et tour de ville, plus le transfert aller-retour à l'aéroport : FB 1.165,—.
 2. Même forfait et en plus le transfert à la Foire de Bruxelles : FB 1.372,—.
 3. Forfait de 2 jours en **pension complète** avec 2 repas de spécialités belges à l'hôtel Atlanta, un repas dans un restaurant typique de la rue des Bouchers et un repas à Bruges, excursion à Gand et Bruges, le tour de la ville et le transfert aller-retour à l'aéroport : FB 1.845,—.
- Ces prix s'entendent pour un petit groupe de min. 7 pers. et comprennent toutes les taxes et services.

AVIS AUX AMATEURS !

EN RAPPORT AVEC LA 5ème SUISSE

CONGRES DES SUISSES DE L'ETRANGER

Il aura lieu cette année du 29 au 31 août à Montreux. Le thème principal qui sera développé par une éminente personnalité suisse sera le suivant :

LES SUISSES DE L'ETRANGER ET L'ECONOMIE SUISSE.

Les points particuliers examinés et soumis à la discussion seront :

1. L'émigration : perte ou gain pour la Suisse ?
2. L'utilisation du « potentiel suisse de l'étranger » par l'économie suisse — vœux réciproques.
3. Les possibilités de formation professionnelle en Suisse pour les jeunes Suisses de l'étranger.
4. Les problèmes de la réintégration professionnelle des rapatriés.

Le 2ème point sera traité par des personnalités provenant des différentes communautés suisses de l'étranger tandis que les deux derniers seront étudiés à Montreux lors de réunions de groupes.

Inutile de souligner l'intérêt que revêtira ce prochain congrès. Le Groupe de travail de la Communauté Suisse de Belgique est déjà sur les dents et une discussion aura lieu lors de la prochaine conférence des présidents et délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché.

FONDS DE SOLIDARITE

Chaque coopérateur recevra au cours de cette année un exemplaire des nouveaux statuts adoptés par l'assemblée des délégués du 24-8-68 et ratifiés par le Conseil fédéral le 27-11-68.

A noter, qu'au 31-12-68, le fonds comptait 16.357 membres. Il vaut d'autre part la peine de mentionner le nombre de nouvelles adhésions au cours des 5 dernières années :

Exercice 63-64 : 1.430,	Exercice 64-65 : 180
Exercice 65-66 : 120,	Exercice 66-67 : 660
Exercice 67-68 : 6.680	et du 1-7 au 31-12-68 : 2.047.

COMITE D'AIDE AUX ECOLES SUISSES A L'ETRANGER

Le Professeur Walter BAUMGARTNER de St. Gall qui a fondé ce comité au lendemain de la 2ème guerre mondiale, a décidé d'en quitter la présidence. Il a su mobiliser en Suisse d'innombrables bonnes volontés pour que ces écoles puissent se développer et le bilan parle en sa faveur. Partant d'une dizaine d'établissements, on en compte aujourd'hui vingt, et de quelques centaines d'élèves que comptaient ces écoles on en dénombre actuellement plus de 4.000. Le professeur ROTH de St. Gall également, l'a remplacé et continuera l'œuvre entreprise dans le même esprit que son prédécesseur.

NOUVELLE SOCIETE HELVETIQUE

M. Jean Claude NICOLE, administrateur délégué du journal « La Suisse », à Genève, a été élu Président central de la N.S.H., en remplacement, selon le système de rotation en vigueur, de M. Oskar RECK, rédacteur en chef de la Thurgauerzeitung.

RADIO WELTSCHUETZENFEST

Ce 6ème concours de tir réservé aux Suisses ne pouvant assister au Tir Fédéral sera organisé dans les principales communautés suisses les 12 et 13 juillet 1969. Trois concours :

1. St. Martin, cible de 10 à 300 m.
2. Tacoma, cible G à 300 m.
3. Petit calibre, cible de 10 (16 mm de diamètre) à 50 m.

Ce tir ne pourra malheureusement pas être organisé en Belgique, les éminents membres de nos sociétés de tir étant déjà en Suisse à cette date. Et pourtant, il y aurait peut-être des amateurs « du dimanche » qui se réjouiraient de manier le mousqueton ou le flobert, ne fût-ce qu'une fois tous les 6 ans.

A noter qu'au 5ème Weltschützenfest, le 7-7-63, il y avait 600 tireurs répartis dans 33 localités et sur les 5 continents. Evidemment, nous sommes trop près de notre patrie.

J.P.